

Bilan 2019 : SECURIMUT conforte sa position d'expert du changement d'assurance emprunteur



En 2019, SECURIMUT a fait économiser plus de 55 millions d'euros à ses assurés !

Avec 55 000 nouveaux assurés en 2019 dont plus des deux tiers concernant un changement d'assurance et une croissance annuelle de 15 %, SECURIMUT confirme sa position de spécialiste du changement d'assurance emprunteur.

Pourtant, malgré ce bilan encourageant, le marché de l'assurance emprunteur reste dominé par les banques* qui tentent par tout moyen de le conserver. Face à leurs pratiques anti-concurrentielles, les propriétaires démunis ont besoin d'être accompagnés pour changer d'assurance de prêt. C'est pourquoi SECURIMUT a mis en place un service dédié et propose un mandat de résiliation qui permet aux propriétaires de se délester de ces démarches souvent compliquées avec leur banque.

**85% des contrats d'assurance de prêt immobilier sont des contrats bancaires, selon des données communément admises par le régulateur.*

Contact presse

Emilie Ruben – emilie.ruben@securimut.fr - 04 26 22 44 29 – 06 75 61 06 08



SECURIMUT conforte sa position de spécialiste du changement d'assurance emprunteur

Un bilan positif pour SECURIMUT

Le changement d'assurance emprunteur* représente une part toujours croissante de l'activité de SECURIMUT et concerne plus des deux tiers des contrats signés en 2019 !

L'info en plus : SECURIMUT proposait la résiliation annuelle de l'assurance emprunteur bien avant l'amendement Bourquin ! En fait, cet amendement n'a fait que confirmer le droit de résiliation annuelle prévu par le code des assurances et a surtout permis d'informer plus largement le grand public.

Chaque année depuis sa création en 2006, SECURIMUT permet à de nombreux propriétaires de substituer leur assurance emprunteur bancaire par l'un des contrats alternatifs qu'elle distribue. L'avantage pour les propriétaires est double puisque ces contrats alternatifs sont bien moins chers et offrent de meilleures garanties ! L'économie annuelle moyenne est de l'ordre de 500€, soit une prime d'assurance divisée par deux !

Un marché trusté par les banques

Mais ce bilan positif pour SECURIMUT ne reflète pas le marché de de l'assurance emprunteur qui reste très fortement dominé par les banques (85% selon la FFA). Tandis que depuis 2010, plusieurs lois ont été votées pour renforcer la liberté de choix en matière d'assurance emprunteur**, les banques se sont organisées pour contrer la fuite de leurs assurés vers les assureurs dits alternatifs. Pour un particulier, changer d'assurance emprunteur seul peut relever du parcours du combattant !

Face à ces pratiques bancaires anti-concurrentielles, les propriétaires sont souvent démunis et doivent être accompagnés par un expert dans leurs démarches de substitution d'assurance de prêt. Fort de son expérience de 14 ans en changement d'assurance emprunteur, SECURIMUT a mis en place un service dédié et des processus efficaces qui permettent aux propriétaires de changer facilement leur assurance de prêt.

Une organisation optimisée pour le changement d'assurance emprunteur

Afin d'aider les propriétaires à substituer leur assurance de prêt, SECURIMUT leur propose un **mandat de résiliation gratuit** qui les déleste des démarches souvent compliquées avec leur banque. La société prend en charge toutes les démarches de changement d'assurance avec la banque, les relances et les demandes d'informations complémentaires, jusqu'à la substitution effective de l'assurance de prêt.

SECURIMUT propose également une **souscription 100 % en ligne** pour tous les contrats qu'elle gère, depuis le devis jusqu'à la **signature électronique** du contrat. Cette solution « full web » permet de raccourcir au maximum les délais de traitement et de simplifier la relation avec les propriétaires.

**Changement d'assurance pendant la première année après signature de l'offre de prêt (Loi Hamon) et en résiliation annuelle (Amendement Bourquin).*

*** Loi Lagarde en 2010, Loi Hamon en 2014 et Amendement Bourquin en 2017 (effectif depuis la 1er Janvier 2018)*

Contact presse

Emilie Ruben – emilie.ruben@securimut.fr - 04 26 22 44 29 – 06 75 61 06 08

Perspectives de la délégation d'assurance emprunteur

Malgré les lois successives, la part des assureurs dits « alternatifs », tels que SECURIMUT, a très peu évolué depuis 2010 et reste aux alentours de 12 à 15% du marché selon les sources*. Face à la volonté du gouvernement d'ouvrir ce marché, les banques se sont organisées et ont mis en place toutes sortes de stratégies, plus ou moins licites, afin de conserver leurs contrats. Sachant que le marché de l'assurance emprunteur immobilier représente 6 milliards de primes chaque année**, on comprend alors pourquoi ces dernières tentent par tous moyens de conserver la manne de l'assurance emprunteur...

Selon le Sénateur du Doubs, Martial Bourquin, l'ouverture du marché de l'assurance emprunteur pourrait permettre 3 milliards d'économies aux Français !** C'est pourquoi, celui-ci a initié une nouvelle proposition de loi dont l'objectif est de rendre effectif le droit au changement d'assurance de prêt. Cette dernière a été votée à l'unanimité par le Sénat en Octobre dernier et devrait être prochainement débattue devant l'Assemblée nationale, mais la date n'est pas encore fixée. Cette nouvelle loi permettra de **remettre sur le devant de la scène les avantages de la délégation d'assurance**. Cependant, son effet réel risque d'être effacé par l'imagination des banques qui tentent par tout moyen de conserver l'assurance emprunteur !

Le point de vue de SECURIMUT

« Chez SECURIMUT, nous nous rendons compte d'un durcissement du marché, avec des pratiques bancaires parfois douteuses lorsqu'elles ne sont pas totalement déloyales... Absence de réponse, réponse partielle ou refus injustifiés, délais non respectés, pratiques dilatoires, contre-offres discrétionnaires... Autant de pratiques anti-concurrentielles auxquelles nous sommes confrontés quotidiennement.

Pour un propriétaire, changer d'assurance de prêt peut ressembler à un véritable parcours du combattant. C'est pourquoi, chez SECURIMUT, nous avons choisi de créer un service dédié et de proposer un mandat de résiliation qui nous permet de prendre en charge, pour le compte des propriétaires, toutes les démarches avec leur banque. » *Emilie Ruben, Porte-parole de SECURIMUT*

* source Fédération Française des Assurances : <https://www.ffa-assurance.fr/etudes-et-chiffres-cles/les-contrats-assurance-emprunteur-en-2017>

** Martial Bourquin dans une interview au Figaro publiée le 20 Juin 2019 <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/l-assurance-emprunteur-reste-un-marche-capture-par-les-banques-senateur-bourquin-20190620>

Contact presse

Emilie Ruben – emilie.ruben@securimut.fr - 04 26 22 44 29 – 06 75 61 06 08

SECURIMUT, spécialiste du changement d'assurance de prêt

SECURIMUT est une PME lyonnaise, née en 2006, avant les lois Lagarde, Hamon et Bourquin, avec la volonté de faire bouger le marché de l'assurance emprunteur trusté par les banques.

Aujourd'hui, SECURIMUT travaille en marque blanche pour le compte de divers assureurs et distributeurs d'assurance emprunteur mais également en distribution directe via son site web www.switchassur.fr. En tant que spécialiste de l'assurance emprunteur, SECURIMUT apporte son savoir-faire à ses partenaires en les épaulant en conception produit, codistribution avec leurs propres réseaux, et en fournissant les outils de distribution et la gestion de ce produit d'assurance.

SECURIMUT : des services et des innovations au service des clients



Après avoir créé le 1^{er} certificat d'équivalence de garanties en 2014, pour faciliter les substitutions d'assurance emprunteur auprès des banques, SECURIMUT a lancé un service de mandat de résiliation qui permet aux propriétaires de lui déléguer totalement leur changement d'assurance et la résiliation de leurs contrats bancaires d'assurance emprunteurs.

Par ailleurs, depuis ses débuts, SECURIMUT propose une souscription en ligne à ses clients. En 2018, la PME amis en place la signature électronique du contrat qui lui permet d'avoir une souscription 100% en ligne, du devis jusqu'à la signature du contrat. Mais son principal atout réside dans son équipe de plus de 60 experts de l'assurance emprunteur !

SECURIMUT en chiffres

- 14 ans d'expérience en assurance emprunteur
- 1 plateforme téléphonique unique, basée à Lyon
- 60 conseillers experts de l'assurance emprunteur
- 55 000 nouveaux assurés en 2019
Dont 2/3 en changement d'assurance !
- 15 % de croissance en 2019



Contact presse

Emilie Ruben – emilie.ruben@securimut.fr - 04 26 22 44 29 – 06 75 61 06 08